

# Cadres INFOS

Bulletin périodique de l'UGICT-CGT – N° 666 – 29 mars 2010

## ● Éditorial

### Jeunes diplômés discountés ?

En juin prochain arrivera sur « le marché du travail », comme dit si bien le Medef, la 3<sup>ème</sup> année de jeunes diplômés depuis le début de la crise. Si les diplômés permettent de trouver plus facilement un travail (Etude APEC), ils ne protègent pas pour autant d'une longue et pénible insertion réelle et durable dans la vie active. Combien de stagiaires, d'intérimaires ou de CDD déclassés ? De jeunes diplômés inscrits au pôle emploi mais non indemnisés, de contrats précaires de « mission » ou de « projet » ? Les conditions d'insertion et de travail se sont fortement dégradées, les mettant au premier rang des « victimes de la crise »... Ces « victimes » le resteront encore très longtemps : la non prise en compte des années d'études repoussera l'âge de la retraite et le niveau de pension. L'équation est simple : un jeune diplômé pas cher en 2010 deviendra un futur retraité au minimum vieillesse. Pourtant les solutions existent... à commencer par une politique industrielle et technologique qui pourrait s'appuyer sur une autre forme de crédits bancaires qui bénéficieraient aux investissements créateurs d'emplois, aux dépenses de formation... Stop : pas d'avenir sans droits ! La CGT des Cadres et Technicien-ne-s, l'UNEF et la CGT Ile-de-France dénoncent « cette grande braderie organisée » pour ces milliers de jeunes diplômés. Ils viennent d'ailleurs de créer un site web [www.cv-discount.com](http://www.cv-discount.com) qui dénonce la grande foire à l'emploi du Medef et vous invite à un grand rassemblement sous forme de pique-nique le jeudi 15 avril de 12 heures, place de la Sorbonne à Paris. Nous vous attendons... avec des paniers revendicatifs !

Fabrice Hallais,  
responsable du réseau  
Jeunes Diplômés de l'UGICT-CGT

## « INITIATIVES »

**Jeudi 15 avril 2010 : initiative Jeunes diplômés** avec pique-nique revendicatif à 12 heures, place de la Sorbonne à Paris.

**Mercredi 5 mai 2010 : Rencontres d'Options** « D'une industrie productivite à une industrie et services ouverte sur la société ».

À l'Usine à La Plaine-Saint-Denis (93) avec deux tables rondes :

- ⇒ écologie et industrie,
- ⇒ services publics - aménagement du territoire et dynamique industrielle.

## ● ÉDITO

*Jeunes diplômés discountés ?*

## ● L'EMPLOI DES CADRES

*L'APEC à la croisée des chemins*

## ● SOIRÉES-DÉBATS DE L'UGICT-CGT

*Hervé Kempf: « Pour sauver la planète sortez du capitalisme ».*  
*On ne peut plus traiter l'écologie, en ignorant la crise sociale*

# L'APEC à la croisée des chemins

**Jamais comme aujourd'hui l'emploi des cadres n'a été aussi menacé dans son existence même comme dans son statut et sa rémunération.**

**Du jeune diplômé qui ne parvient pas à trouver son premier emploi au cadre senior licencié qui atteint « la fin des droits », le gâchis est immense : vies brisées et inefficacité.**

**L'Association Pour l'Emploi des Cadres dans ce contexte si grave devrait voir son rôle conforté et son activité démultipliée.**

**Mais le projet de démantèlement de l'APEC ajoute dans la période, un élément supplémentaire d'inquiétude.**

●  
*Le gouvernement dans la foulée de la création de Pôle Emploi voudrait faire main basse sur la cotisation de l'APEC, ainsi que sur les réserves que l'Association détient en l'intégrant peu ou prou dans sa escarcelle.*

## Ni étatisation, ni privatisation

L'APEC est l'Association Pour l'Emploi des Cadres, créée en 1954 dans une perspective visionnaire pour anticiper les besoins d'évolution des cadres face aux mutations technologiques.

Elle est gérée paritairement par les cinq organisations syndicales des cadres représentatives au niveau national et par des organisations patronales du Medef. Ses missions principales sont de mettre en relation les offres et les demandes d'emploi, de fournir des conseils et des services pour accompagner les cadres demandeurs d'emploi ou souhaitant faire évoluer leur carrière, moyennant une cotisation modique prélevée sur les salaires (0,02 % pour le salarié et 0,04 % pour l'employeur). Pourtant, elle n'a jamais été aussi menacée dans son existence même. Les appétits sont doubles.

## L'APEC face aux autorités publiques

Le gouvernement dans la foulée de la création de Pôle Emploi voudrait faire main basse sur la cotisation de l'APEC, ainsi que sur les réserves que l'Association détient en l'intégrant peu ou prou dans sa escarcelle.

Le Plan d'Accompagnement de Retour à l'Emploi s'est traduit pour l'APEC, par la mise en

œuvre d'un contrat de co-traitance avec l'ANPE, facturant ainsi à la puissance publique des missions d'insertion des chômeurs cadres autrefois prises en charge au titre de la cotisation.

L'APEC a réduit ses missions d'accueil et de suivi des demandeurs d'emploi ou en activité n'entrant pas dans le contrat commercial de co-traitance avec l'ANPE, développant, à la place, des outils sur Internet, d'autodiagnostic, et d'e-formation.

La création de Pôle Emploi réunissant sous la tutelle de l'État, l'ANPE et les ASSEDIC, n'a fait qu'exacerber cette situation. Ainsi, elle impose à l'APEC le passage de la co-traitance à la sous-traitance et sa mise en concurrence directe avec les opérateurs privés dans le cadre d'appels d'offres, renforçant ainsi et simultanément leurs appétits et leur argumentation sur le thème de « la concurrence libre et non faussée ».

## L'APEC face aux opérateurs privés

Dans le même temps, les sociétés d'intérim et autres cabinets en conseil et recrutement voudraient s'occuper de ce qu'ils considèrent comme un marché juteux : la collecte et la diffusion des offres d'emploi et l'assistance aux demandeurs d'emploi.

L'APEC s'est engagée dans des missions qui vont au-delà de ses

prérogatives exercées au titre de la cotisation et a développé et facturé aux entreprises des activités de conseil en recrutement, d'organisation de salons, etc...

Les opérateurs privés se ruiaient sur ce marché ainsi créé et criaient à la concurrence déloyale de l'APEC dont l'objectif n'est pas la recherche de profit mais l'insertion et le maintien dans l'emploi des cadres futurs et actuels.

Jaloux de la cotisation versées par les entreprises et les cadres pour faciliter l'emploi, ils ont déposé une plainte auprès de la commission de Bruxelles pour dénoncer une concurrence jugée déloyale ! Dans la foulée, le patronat pourrait se voir dispenser de sa cotisation. Ces deux appétits se nourrissent et s'entretiennent l'un l'autre !

## Une politique de marchandisation des services publics

Pourtant, cette politique est désastreuse, à la fois pour les finances publiques, l'emploi des cadres, la situation des salariés de Pôle Emploi tout en menaçant l'APEC, ses missions au service des cadres, et ses salariés.

Pour que le « marché » des demandeurs d'emploi devienne « solvable », autrement dit, pour qu'il devienne rentable pour des opérateurs privés, il faut qu'un acteur paye. C'est le rôle dévolu à l'État via Pôle Emploi.

Pour que ce marché soit lucratif, il faut que le donneur d'ordre ne soit pas trop regardant sur les prestations fournies. Ainsi, depuis la création de Pôle Emploi, les dysfonctionnements qu'elle a engendrés ont fait le lit de ces opérateurs privés dont les agissements défrayent régulièrement la chronique de la presse écrite comme audiovisuelle sans que l'État n'y mette un terme.

Bien au contraire, le mécanisme des appels d'offre, ainsi que les modes de facturation à Pôle Emploi des prestataires, poussent objectivement ces derniers à prendre en charge le plus de chômeurs possible sans même créer les conditions d'un véritable accompagnement vers l'emploi.

Ainsi, aucun suivi des résultats de ces prises en charge n'est effectivement réalisé ni mesuré. Aucune

obligation de résultat n'est imposée, la moitié du coût de la prestation facturée à Pôle Emploi est perçue dès la phase d'accueil du chômeur, ce qui suffit à couvrir les frais des opérateurs privés.

Que gagneront les cadres, les contribuables et les salariés de l'APEC dans cette réforme? Rien! La privatisation des missions de services publics n'aura pas pour conséquence d'améliorer l'aide aux demandeurs d'emploi, ni de diminuer le prix des prestations, bien au contraire!

Pour autant, nous savons, qu'il n'y a pas de fatalité, mais des choix politiques qui n'ont d'autre but que de nous empêcher de réfléchir à de nouveaux projets.

Les administrateurs UGICT-CGT de l'APEC sont contre la logique de marchandisation des activités d'aide à l'emploi des cadres.

L'APEC pourrait apporter son aide financière et logistique afin d'aider les cadres demandeurs d'emploi et les entrepreneurs à avoir une vision prospective de leur activité. L'APEC pourrait offrir un droit de tirage aux cadres actuels et futurs en leur donnant accès à une formation continue sortant des logiques marchandes, donnant la possibilité de «s'émanciper» tout au long de sa vie.

**Notre responsabilité à l'UGICT-CGT est de promouvoir l'APEC en faisant valoir d'autres choix qui allient développement de l'emploi, reconnaissance des qualifications, sécurisation des parcours professionnels, formation tout au long de la vie, tout en donnant des garanties sociales, un salaire et une retraite de haut niveau.**

**Que gagneront les cadres, les contribuables et les salariés de l'APEC dans cette réforme? Rien!**

## Définir ensemble une nouvelle politique pour l'APEC et l'emploi des cadres

Les autorités françaises ont commandité un audit sur la gestion et la gouvernance de l'APEC. Les premières conclusions des inspecteurs de l'IGAS indiquent que la définition des missions de services publics de l'APEC, bien qu'elles aient été approuvées par le gouvernement en 2008 ne sont pas assez explicites. Pire, que la comptabilité analytique séparant les activités marchandes de celles exercées au titre de la cotisation ne sont pas transparentes!

L'État après avoir délibérément placé l'APEC dans le secteur privé, demande aujourd'hui aux administrateurs de l'APEC de mettre l'Association en conformité avec le droit européen, de respecter les règles du «*marché libre et non faussé*» du traité de Lisbonne qui s'imposent aux entreprises à caractère économique. Sinon, il récupérera les 90 millions de cotisation afin de créer un appel d'air au bénéfice du privé auquel il sous-traite de plus en plus les recherches d'emplois.

Pour un certain nombre d'administrateurs du Medef, les directives européennes de libéralisation et l'ouverture à la concurrence des services publics, devraient conduire à séparer l'APEC en deux structures juridiques. L'une serait propriétaire des fonds collectés, l'autre regrouperait les gestionnaires exploitant la cotisation et serait soumise aux procédures d'appels d'offres. L'ensemble des missions d'intérêt général de l'APEC pourraient ne plus être prises en charge par les 900 salariés de l'APEC mais «*s'ouvrir ainsi au marché*» et à la concurrence!

Touchée de plein fouet par les appels d'offre et une politique de marchandisation de ses activités, l'APEC est prise dans un état politico-juridique au risque d'exploser! Pourtant, la mise en perspective du droit européen pour redéfinir les missions de l'APEC ressemble plutôt à une mise en scène!

On voit bien que le gouvernement multiplie ses offensives contre le statut des cadres (remise en cause des retraites complémentaires AGIRC, des jours de Réduction du Temps de Travail, de la représentativité des organisations spécifiques syndicales des cadres). Il s'attaque aussi aux organismes de gestion paritaire et organise systématiquement le transfert des activités du service public vers des entités du privé.

Les intérêts qu'en tireront les sociétés d'intérim siégeant au sein même du Conseil d'Administration de l'APEC ne sont pas neutres non plus!

Afin de préparer ensemble le séminaire de l'APEC qui aura lieu le 8 avril, nous avons invité tous nos mandatés siégeant dans les Comités Paritaires Régionaux à participer à la prochaine Commission exécutive de l'UGICT-CGT du 7 avril 2010.

Une partie de l'après-midi sera consacrée au rôle de l'APEC dans la période actuelle et à venir au plus proche des réalités de l'emploi des cadres.

# Hervé Kempf : « Pour sauver la planète sortez du capitalisme ». On ne peut plus traiter d'écologie, en ignorant la crise sociale.

« Pour sauver la planète, sortez du capitalisme ». Le titre est provocateur. Il convoque, deux visions apparemment opposées. Car qui parle d'écologie fait apparaître, en contrepoint les problématiques de l'emploi. L'opposition peut-elle se réduire à cette seule question ? Hervé Kempf enrichit le débat.

Dans son exposé, Hervé Kempf<sup>(1)</sup> analyse le capitalisme, en tant que séquence historique qui débouche sur la crise financière, économique, sociale et écologique. Passées les « Trente glorieuses », période de rattrapage des destructions de la Seconde Guerre Mondiale et de la grande dépression des années 30, les deux dernières décennies ont connu, en France, une augmentation de la productivité de 1,8 % par an entre 1988-2008, soit en valeur absolue plus 65 %.

« Ces années sont aussi marquées par l'explosion d'une spéculation financière qui décroche de l'économie réelle » continue Hervé Kempf. En 2002, celle-ci pèse 30 fois le poids de l'économie réelle, favorisée par les changes flottants entre les monnaies et les chocs pétroliers de 1973 et 1979 qui ont entraîné le retour de milliards de dollars sur les places financières occidentales. Entre 1979 et 1981, l'avènement du Thatcherisme, provoque un changement radical dans la répartition de la richesse collective et l'explosion des inégalités. En France, entre 1988 et 2006, la valeur du CAC 40 est multipliée par deux, alors que le salaire moyen augmente de 15 %. La montée en puissance de la corruption propulse 11 000 milliards de dollars dans les paradis fiscaux (quatre fois le PIB de la France). Mais la corruption est aussi morale et les dirigeants s'affranchissent eux-mêmes de sanctions qu'imposeraient leurs échecs. Ainsi, après le Krach boursier, les banquiers se répartissent à nouveau des sommes faramineuses. La banque britannique « Northern Rock, en 2009, distribue 6 millions de £ en dépit de ses pertes » précise-t-il.

Pendant ce temps, la mondialisation économique et culturelle impose une grille de référence planétaire. La rivalité, la compétition à outrance avec la généralisation de la concurrence non faussée, s'imposent comme des valeurs symboliques qui s'appuient sur le prestige du modèle de la classe dirigeante supérieure et celui de la surconsommation. Une des plus grandes victoires du capitalisme reste d'avoir imposé sa philosophie : « l'individu ne dépend que de lui-même ». Et, Hervé Kempf, avance une nouvelle définition du capitalisme comme une maximisation de l'intérêt personnel, du profit. « La société n'existe pas » affirmait à l'apogée de son règne Margaret Thatcher. Conclusion de la démonstration d'Hervé Kempf : « la crise écologique, entamée depuis la révolution industrielle, avec l'activité humaine qui transforme sans cesse l'environnement, atteint par effet cumulatif la zone rouge ».

●

**« Le capitalisme ne peut plus créer d'emplois, mais l'humanité a des besoins fondamentaux, des besoins de développement réels qu'elle devra satisfaire ».**

Aujourd'hui, il est devenu évident que la crise écologique est aussi une crise sociale « et ce n'est pas le capitalisme qui va nous sortir de là » affirme-t-il.

Alors, quels sont les modes de sortie avancés par Hervé Kempf ? « L'enjeu est de re-légitimer la solidarité, le collectif de la coopération contre la concurrence ». Pour lui, les possibilités de vivre autrement existent déjà : l'agriculture biologique, les amap, les scop, les logiciels libres, les démarches syndicales, démarches citoyennes ou encore mutualistes. « Une partie du corps social vit déjà dans l'après capitalisme. Ces démarches se vivent en réseau », constate-t-il. Ces processus économiques alternatifs préfigurent-ils la réappropriation collective des moyens de production ? Sans doute pas. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que dans cette voie de sortie du capitalisme, il faut raisonner en dehors du PIB.

Autre idée-force : pour basculer vers un post-capitalisme écologique et social : « Il faut réduire les inégalités en instaurant, par exemple, un revenu maximum admissible (RMA) ou en luttant contre les paradis fiscaux » avance Hervé Kempf. Pour lui, la diminution de l'impact des activités humaines sur la biosphère, passe par la réduction des possibilités de surconsommation ; dans les sociétés des pays du Nord et chez les classes dominantes des pays émergents, tout en augmentant le niveau de vie général. « Il faut que l'effort soit partagé » analyse-t-il.

La démonstration d'Hervé Kempf se heurte, cependant à un certain nombre de questionnements ? Comment motiver la jeunesse sur un principe de décroissance ? Quelle est la réalité de l'écologie-

business investi par le capital ? Comment répartir la richesse tout en travaillant, en produisant en consommant différemment ?

Hervé Kempf n'est pas pessimiste. « La jeunesse, partie la plus dynamique de la population, doit se désaliéner et une part d'entre-elle l'a déjà compris ». Il se défend de parler de décroissance ou même de restriction : « je me considère comme un objecteur de croissance et la baisse de la consommation matérielle implique le développement d'autres champs créateurs d'emplois : éducation, santé, culture, agriculture, économie, énergie, activités non-productrices de biens et aussi partage du travail. Le capitalisme ne peut plus créer d'emplois, mais l'humanité a des besoins fondamentaux, des besoins de développement réels qu'elle devra satisfaire ».

Pour lui : « le changement dans l'équité et la justice sociale doit permettre de récupérer une partie de la richesse volée. Il faut inventer une autre façon de vivre et d'être ensemble. Alors est-ce la fin du capitalisme ? Attention, nous sommes dans une dynamique historique qui peut dériver vers un capitalisme autoritaire ».

<sup>(1)</sup> Hervé Kempf est journaliste au « Monde » depuis 1998. Il a créé le magazine « Reporterre » en 1989, puis travaillé pour la télévision (« Antenne 2 ») avant d'œuvrer à « Courrier International », au magazine scientifique « La Recherche ». Il a écrit plusieurs livres d'enquêtes et de reportages. « La Guerre secrète des OGM », « Comment les riches détruisent la planète », « Pour sauver la planète, sortez du capitalisme », éditions du Seuil, collection Histoire immédiate. Janvier 2009.